

<p>Titre : Séminaire de préparation aux épreuves A et/ou B de l'examen européen de qualification (EEQ) 2025</p>
<p>Personnes concernées La formation est destinée aux personnes se présentant aux épreuves A et/ou B de l'EEQ. Pour s'inscrire à ces épreuves auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, JO OEB 2024, A4).</p>
<p>Prérequis La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse</p>
<p>Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes) Il ne s'agit pas d'une formation diplômante. Admission après validation du dossier d'inscription. Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour les épreuves A et/ou B de l'EEQ.</p>
<p>Objectifs pédagogiques : Aider les participants à se préparer à passer les épreuves A et/ou B de l'EEQ</p>
<p>Programme / Déroulement (à titre indicatif) Contenu : Le séminaire consacré aux épreuves A (rédaction de revendications et d'une introduction d'une demande de brevet) et B (réponse à une lettre officielle) de l'EEQ couvrira les sujets suivants (cf. règles 23 et 24 des dispositions d'exécution du règlement relatif à l'examen européen de qualification (publication supplémentaire 2, JO OEB 2019)):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de revendications et d'une introduction Réponse à une lettre officielle - Les candidats ont l'occasion d'appliquer les stratégies et sujets présentés durant le séminaire en traitant une épreuve A et B dans les conditions d'un examen blanc. <p>Durée : Lundi (7h) et mercredi (2h) pour l'épreuve A et mardi (6h30) et mercredi (2h) pour l'épreuve B Date : Du 18 au 20 (matin) novembre 2024 Horaires : Du lundi à 9h00 au mercredi à 12h15</p> <p>Intervenants : Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations et discussions - Exercices pratiques ; discussion des solutions à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI - Examens blancs selon le modèle des épreuves réelles, discussion des solutions à la lumière des rapports des correcteurs et des solutions modèle proposées par le CEIPI - Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants. Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français).
<p>Supports de cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations, exercices, examen blanc et solutions modèle du CEIPI - A- et/ou B-book

Nature et sanction de la formation

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

Lieu

Strasbourg

Frais de participation

500 € pour l'épreuve A ou B

975 € pour les épreuves A et B

Un tarif préférentiel s'applique uniquement pour les participants s'inscrivant à toutes les formations du CEIPI préparant aux épreuves A **ET** B de l'EEQ. Il n'y a pas de tarif préférentiel pour les cours A ou B seuls, respectivement.

Renseignements, inscription et accompagnement technique*

Sylvie Kra

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 80 19

e-mail : sylvie.kra@ceipi.edu